

*Vendredi 29 juin 2018*

**Procès-verbal**

L'assemblée générale extraordinaire de «CiDAN Corse» et «Valeurs citoyennes et distinctions militaires» s'est tenue le vendredi 29 juin 2018 à partir de 14h 00 à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio, salle du rez-de-chaussée (salle du conseil municipal).

14.00 : accueil, café offert par la mairie

14.15 : ouverture de séance par le délégué régional.

Étaient inscrits à l'ordre du jour les points suivants:

point sur l'avancement du projet d'installation de la stèle en hommage aux poilus corses (Vosges in Corsica).

Étaient présents:

\* Monsieur Jean-Louis POLI, délégué régional «CiDAN Corse» et président de l'association «Valeurs citoyennes et distinctions militaires»

\* Monsieur Mathieu PASQUALINI, délégué départemental pour la Haute-Corse

\* Monsieur Jean-Dominique COGGIA, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de mathématiques, coordinateur du trinôme académique à l'Académie de Corse,

\* Mesdames Marie-Laurence SOTTY et Isabelle WATTEL, Messieurs Jean-Noël AÏQUI, Pierre BENIGNI, Alain DE CRESCENZO, Raymond EUVRARD, Philippe GALLOT, Gaston LEROUX-LENCI, Dominique MAESTRATI, Robert MOREAU, Jean-Marc STEFANI, membres du comité technique régional de «CiDAN Corse».

Monsieur Jean-Louis POLI ouvre la séance à 14. 30 et met en avant la liaison très étroite avec l'association « Valeurs citoyennes et distinction militaires » et l'amicale des anciens des 173ème et 373ème Régiments d'Infanterie (ce qui représente plusieurs centaines de personnes).

Il souligne qu'un hommage est rendu à tous nos camarades en mission dans les différents théâtres d'opération ainsi que sur le territoire français.

Il rend ensuite hommage aux membres du comité technique dont la représentativité est un des maillons essentiels dans la réalisation des projets :

- « Corsica en Vosges » ;
- film-documentaire « Le poilu et le châtaignier » qui est passé plusieurs fois sur les chaînes régionale et nationale (l'implantation des châtaigniers par les poilus corses dans les Vosges – secteur de la Chapelotte est ainsi devenu un fait historique). Il est rappelé également l'existence du site internet [www.cidancorse.fr](http://www.cidancorse.fr), géré par Alexandra Poli, sur lequel on peut trouver notamment le discours du responsable de l'ONF vosgiens, Monsieur HELE, lors d'une plantation symbolique de nouveaux châtaigniers par Monsieur POLI.
- visites à la Chapelotte, musée de Zonza.

Il informe l'assemblée que l'implantation de la stèle à la Chapelotte a contribué fortement au développement économique de la région grâce aux nombreux groupes ou simples particuliers qui viennent visiter le site. Aussi, il se réjouit que de nombreuses associations corses puissent profiter du site et du travail accompli par l'équipe de CiDAN Corse.

Il rappelle enfin que tous les projets menés ont été réalisés sans aucune subvention. Il précise qu'il en sera de même pour le projet « Vosges in Corsica ».

Il fait état de l'avancement du projet « Vosges in Corsica », Les travaux d'aménagement du carrefour initialement choisi ne permettent pas l'installation de la stèle. Cependant un nouvel emplacement a été proposé, toujours sur le territoire de la commune de Sarrola-Carcopino. Madame Marie-Laurence SOTTY, adjointe au Maire de la commune remercie Monsieur Jean-Louis POLI de la constance dont il fait preuve pour la réussite de ce projet ; elle précise que le Maire et le conseil municipal se réjouissent du nouvel emplacement sur le territoire de leur commune.

Ce projet sera finalisé grâce au soutien financier d'un bienfaiteur anonyme. La stèle sera installée sur un terrain privé. Son emplacement est situé à l'un des carrefours du centre commercial « Atrium ». Il sera dénommé « Vosges in Corsica, hommage aux poilus corses du 373 RI ». L'inauguration devrait se dérouler dans le courant du mois d'octobre, relayée par les médias locaux. Ladite stèle est un caillou noir de 2 tonnes, provenant de la zone de combat, et de quelques cailloux rouges sortis des tunnels confectionnés par les poilus corses.

Monsieur Jean-Louis POLI a pris contact avec Monsieur Philippe MARTINETTI, directeur des programmes de Via Stella pour l'enregistrement de 2 émissions au cours desquels le projet sera présenté par Messieurs Jean-Louis POLI, Dominique MAESTRATI, Jacques BOURQUIN et Raymond EUVRARD.

Il a demandé à Monsieur le Maire d'Ajaccio qu'un lieu de mémoire, rue, square, allée, porte à Ajaccio le nom du 373ème RI.

Il donne la parole aux chargés de mission qui souhaitent donner des informations sur leurs réalisations.

Monsieur Jean-Noël AÏQUI fait état des nombreuses visites du musée et notamment de publics scolaires, en particulier les élèves de 3ème du collège de Porto-Vecchio qui se sont comportés remarquablement et ont entonné un « chant des Partisans » très émouvant. Il précise que le musée a bénéficié d'une extension qui sera inaugurée prochainement ; elle abrite un char Sherman (seuls 2 exemplaires subsistent au monde) et un canon de 75 mm. Il remercie tout particulièrement Monsieur Christophe MIRMAND, ancien Préfet de la Région Corse, dont l'action a été importante pour la réalisation du musée. Il invite les membres de CiDAN à visiter le musée dès qu'ils le souhaiteront.

Monsieur Dominique MAESTRATI informe qu'une association de l'Ospedale lui a demandé la projection du film « le poilu et le Châtaignier » le 21 juillet.

Madame Isabelle WATTEL fait état de la difficulté à recruter des gendarmes adjoints, en raison notamment de la nécessité de partir sur le continent, ne serait-ce que pour un stage limité dans le temps.

Monsieur Jean-Louis POLI aborde la nécessité de réorganiser le comité technique régional. En effet Messieurs Jean-Louis POLI et Raymond EUVRARD sont atteints par la limite d'âge fixée dans les statuts. Ils quitteront leurs fonctions au mois de mars 2019 et deviendront membres honoraires. Monsieur Jean-Louis POLI propose que Monsieur Gaston LEROUX-LENCI (officier supérieur dans la réserve citoyenne) lui succède, demande acceptée. Monsieur Raymond EUVRARD propose que la mission « Éducation Nationale soit attribuée à Monsieur Jean-Dominique COGGIA, ancien inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional de mathématiques, personnalité cooptée dans le précédent organigramme, coordonnateur du trinôme académique dont CiDAN Corse était partenaire ; cette proposition est acceptée.

Monsieur Jean-Dominique COGGIA rappelle la tenue d'une réunion sur la cyberdéfense à Bastia. Informés de cette conférence, des cadres du Rectorat d'Académie ont souhaité l'assister dans le cadre de la réserve citoyenne ou l'IHEDN (Messieurs PIFERINI et PONI. Rappelons que Monsieur GOBERT, ancien inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional d'histoire et géographie, partenaire de CiDAN Corse dans ces projets sur le devoir de mémoire, a intégré la réserve citoyenne au sein de la BA 126 de Travo-Ventiseri.

Monsieur Antoine MURZI a fait valoir ses droits à la retraite (police nationale). Monsieur Jean-Louis POLI propose que monsieur Philippe GALLOT assume les fonctions de chargé de mission auprès des services de Police et que Monsieur Antoine MURZI assiste Monsieur Patrick MISSUD dans les relations avec l'UIISC5 de Corte. Cette proposition est acceptée.

Monsieur Jean-Louis POLI que Monsieur Pierre BENIGNI, porte-drapeau de la FNASOR, assure la coordination des porte-drapeaux lors de l'inauguration de la stèle. Cette proposition est acceptée.

Monsieur Jean-Louis Poli a déjà mené des conférences sur la présentation du film-documentaire sur les poilus et le châtaignier, ainsi que sur Corsica en Vosges et Vosges in Corsica. D'autres conférences sont programmées sur le continent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

pour le délégué régional  
le chargé de mission Éducation Nationale  
Raymond EUVRARD

